

PUBLIC

Toute personne concernée par la gestion d'un organisme de formation

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

SÉCURISER LE RECOURS AUX FORMATEURS : CONTRAT DE TRAVAIL, SOUS-TRAITANCE, PORTAGE SALARIAL...

Quel statut choisir pour recruter un formateur ? Le formateur occasionnel est-il nécessairement un salarié ? Quels sont les risques du recours à la sous-traitance ou au formateur indépendant ? C'est à l'ensemble de ces questions que se propose de répondre cette formation. Sera abordé l'ensemble des modalités contractuelles avec leurs points de vigilance et des exemples de clauses. Une formation indispensable pour gérer sa politique de recrutement des formateurs et enseignants tout en prévenant le contentieux.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les différents cas de recours possibles à un formateur
- > Choisir le contrat adapté
- > Mesurer les risques de requalification et adopter les bonnes pratiques pour prévenir les contentieux

PROGRAMME

IDENTIFIER LES CONDITIONS REQUISES POUR EXERCER LE MÉTIER DE FORMATEUR

- > Justification de l'adéquation des titres et qualités du formateur avec le domaine concerné
- > Vérification des règles d'incompatibilité (condamnation pénale, cumul emploi salarié & activité)
- > Information des apprenants sur les qualités et titres du formateur
- > Contrôle administratif et financier en dehors de la qualité pédagogique et sanctions possibles.
- > Contrôle pédagogique en matière d'apprentissage pour les diplômes de l'État
- > Points de vigilance concernant le formateur dans le référentiel « Qualiopi »

SÉCURISER LE RECOURS À UN FORMATEUR INTERNE

- > Conditions de recours au contrat à durée indéterminée intermittent – CDI
- > Cas de recours au CDD ou au CDD d'usage
- > Champ d'application de la convention collective nationale des organismes de formation du 10 juin 1988
- > Clarification des notions de « formateur occasionnel », de « chargé d'enseignement vacataire (CEV) », d'« enseignant ou intervenant vacataire », de « vacataire du réseau consulaire », de « formateur bénévole »

SÉCURISER LE RECOURS À UN FORMATEUR EXTERNE

- > Définition européenne et française de la sous-traitance
- > Règles juridiques régissant la « sous-traitance » des actions de formation notamment avec des auto-entrepreneurs et intervenants dits « indépendants »
- > Bonnes pratiques à observer pour éviter tout redressement en cas de contrôle (Urssaf ou Dreets) ou de condamnation en cas de contentieux avec le formateur
- > Risque de requalification de la relation de travail : exemple de jurisprudence
- > Enjeux de la sous-traitance en matière de déclaration d'activité, TVA, comptabilité, BPF, Qualiopi...
- > Alternatives à la sous-traitance : mise à disposition de personnel, portage salarial...

SÉCURISER LE RECOURS AUX FORMATEURS : CONTRAT DE TRAVAIL, SOUS-TRAITANCE, PORTAGE SALARIAL...

-  14 heures sur 3 jours
-  1 495 € HT (TVA 20 %) 1 794 € TTC
-  De 3 à 9 personnes maximum

MODULE 1

Objectifs pédagogiques

- > Clarifier les notions attachées à la fonction de formateur
- > Identifier les conditions requises pour exercer la fonction de formateur

NOTION DE FORMATEUR

EN AMONT		JOUR 1	
 1h	 3h15	 0h15	4H30
14H00-17H30			

MODULE 2

Objectifs pédagogiques

- > Différencier les différents types de contrat de travail : CDII, CDD d'usage...
- > Connaître le statut du formateur salarié

FORMATEUR INTERNE

JOUR 2		
 1h15	 3h15	 0h15
Matin	14H00-17H30	
4H45		

MODULE 3

Objectifs pédagogiques

- > Sécuriser le recours à la sous traitance et prévenir les cas de requalification
- > Connaître les alternatives à la sous traitance : portage et mise à disposition à titre gratuit

FORMATEUR EXTERNE

JOUR 3		
 1h15	 3h15	 0h15
Matin	14H00-17H30	
4H45		

**Toute une équipe
au service
de votre métier**



SE FORMER EN INTER

Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

**SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE
ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20

Mirjana Maravic - Tél. : 01 55 93 91 90 / 06 14 04 24 54

Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN DISTANCIEL

Intitulé : **SÉCURISER LE RECOURS AUX FORMATEURS : CONTRAT DE TRAVAIL, SOUS-TRAITANCE, PORTAGE SALARIAL...**

Date : **17 au 19 avril 2023**

Tarif : **1 495 € HT (TVA 20 %) 1 794 € TTC**

CODE FORMATION : FOR000187

PARTICIPANT

Nom Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement
Tél. Courriel.....

CORRESPONDANT FORMATION

Nom Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement
Tél. Courriel.....
N° SIRET /___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/ Code APE/NAF /___/___/___/___/___/___/ N° client: /___/___/___/___/___/___/ Effectif: /___/___/___/___/___/___/

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ ☐ Nom de l'Opco Montant de la prise en charge € TTC
Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco
Adresse
Contact référent
Tél. Courriel.....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.

(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.

A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

☐ Par chèque bancaire ☐ Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

☐ Virement postal : IBAN de la Banque Postale
FR6020041010123053290J03356 / BIC : PSSTFRPPSCE

☐ Virement bancaire : IBAN du Crédit du Nord
FR7630076021371038750020024 / BIC : NORDFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>